

**LES GRANDS CONTOURS D'UN PROJET DE SOCIETE  
POUR L'APRES PERIODE DE TRANSITION**

---

Sémi CHERIF

***Que de mois perdus pour engager le pays sur la trajectoire requise par une véritable rupture avec l'ancien régime...***

La rigueur intellectuelle qu'on se devait d'avoir dans l'évaluation de la situation du pays au « soir » du 14 janvier 2011 passait inéluctablement par une analyse minutieuse et approfondie de tout un processus historique qui ne pouvait conduire, dans le temps, qu'au rejet et à la condamnation de la politique et de la pratique de « l'ancien régime ».

Sans nous étaler sur cet aspect<sup>1</sup>, nous considérons que ce qu'a connu la Tunisie en janvier 2011 est loin de répondre aux caractéristiques « standards » d'une véritable révolution dans le sens politique du terme.

Nous sommes amenés à le penser en tenant compte du fait qu'elle ne s'est faite ni autour d'un projet de société comprenant des choix clairs sur le plan civilisationnel, politique, culturel, économique et social, marquant une rupture tangible avec le passé, ni autour d'un Parti politique qui aurait été détenteur de ce projet et pouvant revendiquer, en tant que tel, la direction des mouvements et des affrontements ayant conduit à la déchéance de l'ancien Pouvoir.

Il est, en revanche, indéniable que ces événements traduisent une profonde exaspération, aux raisons multiples, de tout un Peuple qui était convaincu que la seule issue qu'il avait pour y mettre fin, était de précipiter la chute d'un régime qui était « cliniquement mort » depuis un long moment et ce en lui imposant d'être « étété » de celui qui en était le symbole et le garant de son existence.

De ce fait, il nous semble qu'il aurait été plus conseillé de la considérer comme une véritable opportunité historique offerte au pays lui permettant de s'engager dans une véritable dynamique de rupture, une dynamique révolutionnaire et que, pour ce faire, il aurait été plus recommandé de favoriser la tenue d'un débat objectif et profond l'autorisant à se réapproprier, autant que possible, la liberté de décider de son devenir et des grands choix devant esquisser le modèle de société qui devait y présider.

Cette façon d'approcher les choses aurait exigé un tout autre comportement de ceux qui ont « récupéré » le lendemain du 14 janvier et surtout d'éviter que le pays se trompe de « rampe de lancement » de sa dynamique nouvelle et émette des signaux contraires à ceux dont il avait besoin en acceptant, entre autres, que cette rampe soit, peu ou prou, confiée, du moins apparemment, à deux des icônes les plus « importantes » de l'ancien régime<sup>2</sup>.

Il est, d'ailleurs, à souligner que cette configuration ne peut en aucun cas être justifiée par les arguments qui ont été avancés. En effet, il était « inconvenant » de recourir, à titre d'exemple, à l'Article 57 de l'ex-Constitution qui prévoyait une vacance de la Présidence du pays autre que celle qui serait issue d'une « révolution », comme ce fut le cas, pour qu'elle soit applicable.

Cette configuration ne pouvait, également, l'être par la crainte du « vide politique », un argument avancé par certains analystes, parce que, avec tout le respect qu'on lui doit en tant que personne, pour éviter le vide l'ex-Premier Ministre n'était pas

vraiment la solution. Il se devait, le moins qu'on puisse dire, de quitter la scène publique rien que pour son rôle politique<sup>3</sup> dans la longévité de l'ancien régime et pour son effort continu pour sa « légitimation ». Un rôle qui peut être abordé, un tant soit peu, en revenant sur le prétendu Bilan économique et social « extrêmement positif » longtemps mis en avant par ce régime.

Il importe de faire remarquer que l'intérêt de faire ce petit détour réside aussi dans le fait qu'il va nous permettre de porter des éclairages sur deux aspects intéressants du fonctionnement de l'ancien régime et dont il faut tenir compte dans toute action visant à sceller la rupture avec celui-ci.

Le premier aspect a trait à la conception et à la pratique qu'avait l'ancien régime du rapport entre la réalité et son image.

A ce propos, il est à faire observer que s'il est relativement fréquent de voir un système politique essayer d'« embellir » la réalité en recourant à la technique propagandiste consistant, tour à tour, à surestimer ce qui lui sied et à sous-estimer ce qui ne lui convient pas.

On ne peut, néanmoins ne pas souligner que ce rapport a connu lors de la dernière décennie de l'ancien régime une évolution « dramatique » en s'affranchissant de cette limite consistant à s'astreindre, en matière d'utilisation de cette technique, à agir sur la présentation qu'il donne de la réalité à l'image que le système souhaite en donner.

En effet, à travers la mise à contribution des nouvelles technologies, la mise en place d'une véritable politique de « quête » de témoignages nationaux et internationaux et une manipulation sans cesse croissante des chiffres et des données statistiques, on est passé, notamment au cours de la période de gouvernement du dernier Premier Ministre de l'ancien régime, à une pratique où on avait un nouveau rapport entre la réalité et sa représentation.

Un rapport renversant où l'image était devenue le référent, le déterminant, où celle-ci était devenue plus importante que la réalité<sup>4</sup>. Autrement dit, on est passé à un système où, tout simplement, l'image était devenue première par rapport à la réalité et à une pratique politique où le système pouvait aller jusqu'à s'inventer sa propre réalité.

Le deuxième aspect, étant pratiquement un corollaire du premier, est la nécessité, confirmée aujourd'hui d'une certaine manière par certains aspects des rapports élaborés par les organisations internationales<sup>5</sup>, d'engager un véritable Audit sur les chiffres et les méthodes ayant prévalu pour les calculer. Une action dont on ne peut faire l'économie parce qu'elle conditionne largement le diagnostic, qui doit être mené, notamment de la situation économique et sociale du pays.

C'est dans la « gestion » de ce prétendu Bilan, et de son importance en tant que composante essentielle de l'image que voulait diffuser l'ancien régime à l'extérieur, que l'ex-Premier Ministre puisait son rôle dans le système politique instauré par l'ex-Président de la République et duquel il se servait d'une manière habile pour avoir un poids grandissant sur l'échiquier politique local pour au moins deux raisons.

La première est purement politique en ce sens que c'est ce prétendu Bilan qui a été toujours mis en avant et systématiquement utilisé pour « masquer » le déficit démocratique qui prévalait dans le pays et qui le rendait « plus acceptable » auprès de « l'extérieur ».

Il servait, entre autres, à amener ceux qui étaient les plus critiques sur la scène internationale vis-à-vis de l'ancien régime à considérer, moyennant cette « progression fictive » de la libéralisation de la vie publique, qu'il fallait lui donner du temps pour mener à son terme le processus mis en œuvre dans le pays.

La deuxième raison relève de l'économique et découle de l'importance de ce Bilan sur la capacité d'attrait de l'économie pour les Investissements Directs Etrangers (IDE) dont dépendait, dans une large mesure, la dynamique du système de l'ex-Président, notamment au cours de la deuxième décennie de son pouvoir et, par de la même, le poids et la longévité de l'ex-Premier Ministre dans ce système.

En effet, la libéralisation économique, telle qu'elle a été menée par l'ex-Premier Ministre et son « équipe » se résumant pratiquement en un alignement total sur les recommandations des Instances internationales, ne pouvait avoir les effets escomptés<sup>6</sup> que si le pays arrivait à attirer un niveau bien déterminé de ces IDE comme n'ont cessé de l'expliquer, pour ceux qui savent les lire, les différents Rapports de ces Instances.

Cette recherche et ce besoin continu à essayer d'attirer les IDE ne tiennent pas qu'à leur impact quant à la réalisation éventuelle des objectifs socio-économiques mais elle découle surtout de leur importance pour l'ex-Président et sa famille, notamment les dix dernières années de leur règne, comme source essentielle, à travers les commissions et autres, des fortunes qu'ils étaient en train d'amasser.

De là, et tenant compte de l'impact significatif d'un tel Bilan sur la perception, les anticipations et les décisions des parties pouvant peser sur ce niveau des IDE<sup>7</sup>, l'ex-Premier Ministre accordait une très grande importance à la production des chiffres et à son contrôle qui devenaient, à leur tour, une variable clé dont dépendait finalement sa position et sa marge de manœuvre dans le jeu politique qui prévalait, particulièrement, à la fin du régime Ben Ali.

C'est dans cette logique, et en termes de responsabilité politique, que l'ex-Premier Ministre a été l'une des personnes déterminantes, si ce n'est la personne déterminante, dans « la légitimation » de l'ancien régime. Une légitimation qui lui a valu une marge de manœuvre et une latitude d'action dans l'ancien régime mal connues par le grand public et qu'il a d'ailleurs nié après le 14 janvier 2011.

Elles se traduisaient, entre autres, par une influence décisive en termes de choix des personnes devant être à la tête des ministères techniques clés. Ces Ministres lui servaient, alors, à consolider son rapport aux instances internationales et à appuyer son contrôle sur le chiffre et à préserver sa position de « chef de file » et de « vecteur prisé » de la « commercialisation » de ce « Bilan illusoire » auprès de l'opinion locale et internationale.

Par ce bref rappel du rôle de l'ex-Premier Ministre, nous entendons mettre en exergue le fait que l'une des exigences premières, de la rupture avec le passé, figure la nécessité d'instaurer une nouvelle règle établissant que dans le monde politique, et pour un politique, l'« honnêteté intellectuelle » est toute aussi importante, si ce n'est plus, que l'« honnêteté financière ».

L'intérêt le plus significatif d'une telle règle est d'amener les hommes politiques à considérer qu'ils sont responsables moralement et politiquement, avant de l'être juridiquement dans certains cas, et qu'ils sont redevables au peuple de chaque choix qu'ils font, de chaque décision qu'ils prennent et de chaque information économique et sociale qu'ils communiquent.

Une telle approche aurait permis au pays d'avancer d'une manière plus tangible dans la concrétisation du slogan majeur du soulèvement du peuple tunisien qui demandait « le départ » du l'ancien régime et pas seulement de celui de la personne qui le symbolisait le plus à savoir l'ex-Président.

D'ailleurs, c'est cette perception qui a conduit une large partie du peuple tunisien à demander, deux mois après le 14 janvier, le départ de celui en qui ils ont vu l'un des vecteurs clés de la perpétuation de l'ancien régime et dans les compromis qu'il ne cessait de faire, et dont le pays n'avait nullement besoin, juste un moyen pour rester à la tête du gouvernement et assurer sa principale mission consistant à reconduire le fonctionnement de l'ancien régime et à préserver les intérêts de certains de ses acteurs importants.

Il est, également, à signaler dans ce registre que si la période s'étalant entre son départ et le 23 octobre a enregistré l'arrivée d'un nouveau Premier Ministre, certes plus performant que son prédécesseur en termes de communication politique, elle n'a pas été, cependant, celle de la rupture avec l'ancien régime et son fonctionnement, ni celle de la remise en cause de ses fondamentaux.

Il est à faire observer que l'une des manifestations tangibles de celle-ci aurait été la réalisation d'avancées notables dans le dossier de la corruption, et celle d'une amélioration de la capacité institutionnelle qui aurait nécessité, entre autres, de ne pas reconduire, pratiquement, le même gouvernement mis en place par son prédécesseur et ceux qui ont fait qu'il soit là le lendemain du 14 janvier.

Il est à souligner que ce Premier Ministre s'en est justifié, à juste titre, en mettant en exergue que, de par la période qui lui était impartie et ce qu'il considérait comme étant sa mission première, sa grande préoccupation a été de mener le pays vers la réalisation des élections de l'Assemblée Constituante dans un environnement favorisant leur tenue, garantissant la transparence de leur conduite et la fiabilité de leurs résultats.

Une mission dont il s'est, fort bien, acquitté en permettant au pays d'observer de telles élections.

***Un consensus fort pour gérer un coût sociopolitique nécessairement très élevé d'une inéluctable dynamique de rupture avec le passé...***

Une deuxième exigence de l'après période transitoire, non moins importante que la première, est de pouvoir convaincre les tunisiens et les tunisiennes que leur soulèvement constituait un véritable point d'inflexion dans leur histoire et une date dans le processus qui devra leur permettre de rompre véritablement avec l'ancien régime.

Il s'agit, en d'autres termes, de les convaincre qu'ils vont être à même de concrétiser l'opportunité qui leur a été offerte le 14 janvier 2011 d'engager le pays dans une dynamique réformatrice qui finira par révolutionner la société tunisienne et à donner à la Tunisie la place qui lui sied dans le concert des Nations.

En effet, il faut amener les tunisiens et les tunisiennes, par un ensemble d'actions et de signaux, à vouloir se réapproprier d'une manière responsable le processus dans sa totalité pour qu'ils n'aient plus cette perception de l'après 14 janvier 2011 comme étant une pièce de théâtre où on a, juste, décidé de changer le metteur en scène tout en conservant le producteur, le scénario et les acteurs.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la responsabilité de ceux qui vont gouverner le pays, au lendemain de la période transitoire, de marquer, d'une manière claire et plus volontaire, la rupture avec l'ancien régime pour donner de la crédibilité à leur action et pouvoir mobiliser autour d'elle le plus possible.

La prise en considération de cette dimension est incontournable pour un pays comme la Tunisie qui ne peut compter comme beaucoup d'autres pays sur des ressources naturelles ou sur un poids géostratégique suffisamment influent pour améliorer son pouvoir de négociation et avoir la latitude souhaitée et souhaitable pour gérer la dimension internationale et régionale en rapport avec le devenir du pays.

Elle est d'autant plus nécessaire que le pays est appelé à engager une dynamique de réformes profondes, certainement très coûteuses sur le plan du social et de l'économique, mais incontournables, au niveau du politique et du culturel, pour pouvoir répondre aux attentes de la population au cours de la période à venir.

Cet état de fait nous amène à mettre en exergue une troisième exigence devant être impérativement satisfaite par « l'équipe » qui remportera les prochaines élections et qui aura à former le premier gouvernement « non provisoire » de la période de l'après 14 janvier 2011.

Une exigence qui considère que l'un des leviers de l'amélioration de la capacité de résolution de cette équipe, et du pays dans son ensemble, est l'émergence et l'établissement d'un consensus politiquement fort qui lui donnerait la marge de manœuvre et la latitude nécessaires à la conception et à la mise en œuvre de pareilles réformes.

Un tel consensus serait difficile à obtenir si les « poids lourds » de la scène politique continuent à contenir l'offre politique dans des sujets bien déterminés et d'éviter d'avoir des positions claires sur des questions profondes et ce soit parce que :

- ils considèrent ne pas pouvoir pleinement gérer et assumer, pour des raisons différentes, leurs conséquences sur l'opinion locale et/ou internationale,
- ces positions peuvent rendre difficile les rapprochements et les alliances qu'ils envisagent pour aspirer accéder et/ou rester au pouvoir.

Un tel consensus nécessite d'éviter que le pays soit cantonné dans une sorte de « discours conciliateur » qui ne répondrait qu'à des considérations « courtermistes » et purement tactiques ou encore qu'il soit confiné dans de « faux débats » se caractérisant, entre autres, par une échelle non fondée en termes d'importance accordée aux sujets à traiter.

Un discours qui préviendrait que le débat politique gagne en intensité et les divergences « idéologiques » en clarté et qui empêcherait, notamment, l'émergence de choix clairs sur des sujets qu'on ne peut éluder quand il s'agit, comme c'est le cas pour la Tunisie actuellement, d'élaborer un véritable projet de société.

***Le religieux, l'Etat et la souveraineté : la trame incontournable des choix et des arbitrages pouvant conduire à un consensus fort et mobilisateur...***

Bien évidemment, on ne peut prétendre à un tel projet et vouloir s'assurer le consensus que requiert sa mise en œuvre si, au préalable, l'offre politique ne comprend pas et ne propose pas les sujets devant faire l'objet de débats de fond et pouvant servir de base objective à un tel projet.

Quand bien même dans une telle perspective la tentation serait grande d'y faire figurer plusieurs sujets, nous considérons, toutefois, qu'il y en a trois qui sont incontournables et qui constituent les piliers essentiels de tout projet dont l'importance a été confirmée par les discussions et les événements ayant pris place sur la scène politique tout au long de ces trois dernières années<sup>8</sup>. Ces trois sujets sont :

- la position du religieux dans la vie publique ;
- le rôle à conférer à l'Etat dans le processus de développement du pays ;
- et l'importance à donner à la souveraineté.

En effet, nous considérons, dans la perspective ci-dessus évoquée, que ces trois sujets nécessitent des réflexions très approfondies et, dans la perspective ci-dessus évoquée, des positions très claires de par leurs implications multiples sur plusieurs domaines concernant, en amont, le modèle de société ambitionné et, en aval, le vécu quotidien des gens, nous nous limiterons dans cet essai, de par son objet, d'apporter les quelques éclairages suivants.

Pour ce qui est de la position du religieux dans la vie publique, qui n'est pas à confondre avec celle de la religion, nous tenons à faire observer qu'elle a été très mal approchée au niveau de la campagne précédente et diluée, depuis, dans des discussions sans fin portant sur l'identité de la société tunisienne pour savoir si elle était définitivement définie ou pas.



Il importe de relever que « l'ambiguïté » ayant caractérisé les débats sur ce sujet a eu tendance à être amplifiée par une sorte de confusion découlant, cette fois, de la non distinction claire entre l'espace public et l'espace privé quand il s'agit de discuter cette position du religieux.

Cette distinction, qu'on se doit d'observer dans ce genre de débats et de réflexion, a été elle aussi élaguée et ramenée à des questions portant sur les manifestations de foi d'un individu ou encore sur la pratique de la religion du fait, particulièrement, qu'on a essayé de les aborder, pour leur plupart, et à des fins électorales à travers les positions de certains partis en la matière.

Quoi qu'il en soit, cette position du religieux dans la vie publique et son rapport au politique, est une véritable question qui se pose pour l'ensemble du monde islamique, et plus particulièrement sunnite.

Une question datant en réalité de près de 14 siècle posée, plus précisément, depuis que les Omeyyades ont accédé au pouvoir dans le monde musulman et dont la réponse est certainement plus complexe pour tout projet de société qui se veut viable et cohérent dans une société musulmane que celle qui se contenterait de dupliquer le modèle occidental de la séparation de l'Etat et de l'Eglise ou celle qui la ramènerait à un simple rétablissement du « Califat ».

En effet, et pour apprécier à sa juste valeur cette complexité, on se contentera de préciser que des débats sur cette question devront découler des réponses sur le référentiel à adopter, sur le rapport entre l'individu et la communauté en termes de droits et de devoirs de chacune des deux parties et sur plusieurs autres aspects de la vie publique et jusqu'au contenu des concepts structurant et servant de bases aux réflexions et aux analyses à mener.

Concernant le rôle de l'Etat, la réflexion et les débats y ayant trait sont d'autant plus importants à mener qu'ils sont appelés à concerner des questions sérieuses dont les réponses ne peuvent plus être, désormais, confinées dans de simples réponses techniques du fait qu'elles sont censées refléter d'abord et avant tout, et dans bien des cas, de véritables choix de société ne pouvant, à leur tour, prendre tout leur sens que s'ils s'intègrent dans le cadre d'une vision globale et cohérente de la société.

Il s'agit de concevoir un rôle pour l'Etat qui tienne compte du niveau de développement atteint par le pays<sup>9</sup>, de son véritable potentiel, des conditions requises pour accéder à de nouveaux paliers permettant de satisfaire les besoins différenciés de la population tunisienne et de se doter des moyens pouvant faire de son économie une économie compétitive au service, un tant soit peu, d'une souveraineté nationale renforcée. La conception de ce rôle se doit également de tenir compte des enseignements de ce qui se passe au niveau de la scène internationale, de l'ensemble des effets, positifs et négatifs, du libéralisme économique tel qu'il a été pratiqué maintenant près de vingt ans un peu partout de par le monde, mais aussi et surtout tout en évaluant d'une manière objective l'expérience tunisienne en la matière.

Dans cette perspective, et à titre d'exemple, il est temps d'approcher autrement le rôle de l'Etat dans la prestation des services sociaux et le développement des



infrastructures pour ne plus les cantonner que dans une logique de stabilisation et de desserrement de la contrainte budgétaire et encore moins de n'y voir, par la réduction des dépenses publiques y ayant trait, qu'un facteur d'amélioration de la perception de notre pays par les agences de notation et les rapports de institutions internationales quand bien même il faut s'en préoccuper.

Car en réalité, en discutant le rôle de l'Etat, c'est un grand nombre de fondamentaux du modèle de société à mettre en œuvre qu'on est en train de discuter et qui sont relatifs à des domaines aussi variés et déterminants que :

- la capacité institutionnelle dont doit disposer le pays pour concevoir et gérer le développement qui est à mettre en rapport, à titre d'exemple, avec les retards aujourd'hui enregistrés dans la réalisation des Investissements publics retenus par le gouvernement actuel dans le cadre des politiques de relance et de diminution des disparités régionales,
- la mise en place d'une véritable égalité des chances entre les individus, les catégories sociales et les régions,
- l'équilibre entre l'économique et le social, très cité dans les discours et peu présent dans la réalité du pays sous l'ancien régime,
- et l'équilibre en matière de partage du pouvoir, non encore discuté d'une manière explicite dans notre pays, entre le politique et l'économique, pour ne pas dire entre l'Etat et le secteur privé.

Quant au troisième de ces trois sujets, autrement dit celui qui a trait à la question de souveraineté, un sujet qui constitue, à notre avis, le véritable clivage politique entre les uns et les autres, nous nous contenterons de préciser que :

- autant elle doit être un des points d'ancrage de l'élaboration et de l'évaluation de tout projet de société,
- autant elle a besoin d'être longuement réfléchie pour qu'elle ait un contenu qui puisse donner au pays et au peuple un référentiel lui permettant de concilier entre la fermeté qu'exige l'indépendance de sa décision et la souplesse qu'impose la gestion de son environnement.

Toute l'ingéniosité que se doit d'avoir et de montrer une équipe dirigeante aujourd'hui est de trouver cet équilibre, en fonction du niveau de développement du pays et de ses dotations en facteurs de puissance, entre « l'idéal souverainiste républicain » et « le réalisme » dicté par la préservation des intérêts de la Nation dans un monde aux rapports de force largement déséquilibrés.

Pour conclure sur cet aspect de nos développements, nous tenons à insister, encore une fois, que l'un des intérêts majeurs d'aborder de tels sujets est qu'ils peuvent servir de matrice pour aborder plusieurs autres questions dans le cadre d'une dynamique ayant pour finalité d'avoir des propositions et des réponses claires apportées par les uns et les autres donnant lieu à de véritables des alliances politiques de nature à autoriser l'émergence d'un consensus fort sur un projet de société pouvant servir de cadres à la mise en œuvre de réformes profondes et multidimensionnelles dont le pays a besoin.

***La sincérité et la méritocratie : les clés de voûte d'un nouveau « contrat de confiance » entre gouvernants et gouvernés...***

En relation avec celles précédemment présentées, nous avons préféré aborder la quatrième exigence de la période à venir sous forme d'un ensemble de règles à observer et à respecter devant conduire et se traduire par un changement profond du rapport du Peuple au politique, en particulier, et à l'Etat et au pays, en général.

Un changement sans lequel le processus de rupture ne pourra se concrétiser et la dynamique réformatrice souhaitée ne pourra ni être menée à son terme ni atteindre les objectifs qui lui sont fixés.

Il est à faire remarquer, d'abord, concernant ce rapport que s'en remettre au Peuple et lui reconnaître le droit de reprendre en mains sa destinée ne doit plus dans l'avenir se limiter à la reconnaissance, juridique et politique, de son droit de choisir librement ceux qui vont le gouverner et le représenter par l'intermédiaire d'élections libres et transparentes.

Bien évidemment, il n'est pas dans notre intention, par ces propos, de discuter les problèmes de la démocratie représentative<sup>10</sup>, une discussion au reste très présente depuis quelques années et à laquelle on peut ramener tout ce qui a été discuté ces derniers temps sur la légitimité de l'Assemblée constituante et du Gouvernement provisoire, mais il s'agit d'insister sur le fait que ce droit et son exercice requièrent une réorganisation totale de la vie publique qui va au-delà des textes devant la définir pour impliquer les comportements et les mentalités devant la régir.

Dans cette optique, il est demandé à ceux qui vont gouverner, autrement dit à ceux à qui le Peuple aura délégué le Pouvoir, de tenir, en toute circonstance, le discours de la vérité, de la sincérité et du « parler vrai au Peuple ».

Il s'agit, à travers un tel discours, non seulement d'établir un rapport de confiance entre l'Etat et le citoyen, sans laquelle aucune action réformatrice n'est efficace et durable, mais aussi de s'en servir pour exprimer d'une manière tangible le respect que se doit d'avoir l'Etat au citoyen.

Ce respect, faut-il le souligner, demeure l'un des vecteurs les plus puissants pour renforcer ce sentiment d'appartenance, de dignité et de fierté que doit ressentir chaque citoyen non épisodiquement mais au quotidien et pour susciter son intérêt, son adhésion à un projet de développement et sa mobilisation pour sa concrétisation.

Cette première règle doit être accompagnée par une deuxième toute aussi déterminante dans l'amélioration de la perception que peut avoir le citoyen de ses gouvernants et de sa confiance dans leur gestion.

Elle consiste à établir le critère méritocratique dans le choix de ceux qui décident et ceux qui interviennent, peu ou prou, dans la décision et son élaboration.

L'instauration de ce critère présente, également, l'avantage pour l'équipe dirigeante de lui permettre d'identifier les « personnes ressources » pouvant doter le pays d'une compétence le rendant à même de desserrer l'une des contraintes les plus importantes auxquelles il doit faire face à savoir de se doter le plus rapidement

possible d'une capacité de résolution l'autorisant à « s'attaquer » à un très grand nombre de « dossiers » dans un contexte national et international très difficile.

Pour ce faire, cette équipe devra se doter, ce qui n'est du tout évident à réaliser notamment de par l'urgence de plusieurs dossiers, d'une nouvelle grille d'évaluation des compétences et de mécanismes plus adaptés pour les coopter pour que, d'une façon générale, elle arrive à assainir les sphères décisionnelles des « pseudo experts » et des « incompetents » que les pratiques de l'ancien régime en la matière, et qui se sont prolongées et même consolidées après le 14 janvier 2011, leur ont permis de se retrouver dans des positions et des postes de responsabilité qu'ils n'auraient jamais dû occuper.

Il faut que cette équipe soit consciente que ces pratiques ont fini par créer tout un système comprenant toutes les catégories d'acteurs pouvant intervenir, peu ou prou et à différents niveaux, dans les processus décisionnels : hommes politiques, hauts cadres de l'administration, universitaires, hommes d'affaires, bureaux d'études et autres qui, tout en s'organisant en groupes d'intérêt et en réseaux, ont beaucoup investi pour la mise en place de ce système et pour l'amener à un stade où il devient capable par lui-même de préserver leurs intérêts et leurs positions.

Un système basé sur la médiocrité et la servitude et profitant de l'impuissance et de l'indifférence des « autres parties » qui auraient pourtant elles intérêt, pour une raison ou une autre, à agir dans le sens du changement du système.

En d'autres termes, il faut rompre avec cette pratique faisant que les responsables, et à quelques exceptions près et sauf concours de circonstances, sont choisis en fonction de leur allégeance au « Chef », de leur appartenance régionale, de leur « malléabilité » pour ne pas dire de leur servitude et de leur prédisposition à servir les intérêts de ceux qui « pèsent » au niveau des nominations dans le système, et, bien évidemment, de leurs « aptitudes » à se montrer à la hauteur de la confiance et de la bénédiction de l'international.

C'est cette pratique, présente dès le lendemain de l'indépendance et atteignant son point culminant lors de la dernière décennie de l'ancien régime, qui a fait que ceux qui voulaient accéder aux postes de responsabilité et y durer devaient :

- surtout « investir » dans le relationnel, dans la proximité des sphères influentes qu'elles soient visibles ou occultes, officielles ou informelles,
- montrer une « docilité » sans faille quant à leur volonté d'adhérer et de participer à la consolidation d'un système qui, le moins qu'on puisse dire, ne s'imposait pas comme critère de leur choix et n'exigeait pas systématiquement de ceux qui étaient appelés à le servir le patriotisme, le mérite, l'honnêteté intellectuelle et financière.

Comme corollaire à ces deux règles à observer du côté des gouvernants et des décideurs, les tunisiens et les tunisiennes devraient changer fondamentalement d'approche en matière d'appréciation du politique et des dirigeants.

Le développement de cet aspect d'une manière approfondie, comme ce fût le cas de plusieurs aspects dans ce qui précède, dépasse de loin l'objet de cet essai eu égard à

sa complexité en renvoyant à des sujets aussi importants que le référentiel de valeurs, la culture, l'éducation et leur rapport à la nature des attentes de la population.

On se contentera, toutefois, de signaler que ce changement d'approche doit se traduire, à titre d'exemple, par une rupture avec ce comportement où, dans la majorité des cas et dans une large mesure, la personne qui critique le système le fait tout simplement parce qu'elle n'en a pas profité autant qu'elle aurait souhaité et non pas parce qu'elle est fondamentalement contre les pratiques et le fonctionnement de ce système.

Le cas typique, concernant ce comportement, a trait à la position « hypocrite » et très répandue dans la société quant au recours au relationnel, « le piston », qui n'est en général dénoncé et critiqué, par un grand nombre de tunisiens et de tunisiennes, que quand il s'agit de se faire « bonne presse » sur le plan social ou encore lorsque sa mise à contribution ne leur a pas permis d'avoir accès à ce qu'il n'est pas de leur droit ou d'avoir beaucoup plus que ce à quoi ils peuvent prétendre de par leur droit.

### ***De la nécessité de la prise en considération de l'environnement régional et international...***

La quatrième exigence va nous permettre de revenir sur la dimension régionale et internationale dont l'importance est à prendre en considération dans toute réflexion portant sur la période à venir<sup>11</sup>.

Une dimension qui a été, pratiquement, peu présente dans les débats et, non suffisamment, prise en compte par un grand nombre de Partis politiques notamment pour ce qui est de ses conséquences sur les programmes qu'ils sont censés proposer et leur faisabilité.

Il à signaler que, pour beaucoup, la relativisation observée chez certains tunisiens de la portée révolutionnaire du 14 janvier, estimant que le changement opéré à la tête du régime ne s'est pas traduit jusque-là et d'une manière profonde du régime lui-même, découle de l'analyse qu'ils font du « printemps » arabe.

L'importance à donner à la dimension régionale et internationale s'impose d'autant plus que le contexte international n'a jamais été aussi instable et peu intelligible qu'il ne l'est actuellement.

La prise en considération de cette dimension par les Partis politiques est en train de devenir incontournable, notamment, pour ceux qui auront la charge de gouverner et de gérer le pays pour, au moins, trois facteurs.

Le premier tient au fait que cette instabilité au niveau international découlant de cet ébranlement pluriel que connaît l'ordre international est encore plus forte, en statique et en dynamique, dans la région d'appartenance, au sens large, de la Tunisie.

Le deuxième facteur qui fait qu'on ne peut se permettre, aujourd'hui, de ne pas tenir systématiquement compte de cette dimension internationale et régionale est que les

acteurs dominants de cette dynamique, ci-dessus présentée, « exigent » des pays de la région, d'une manière explicite ou implicite, le choix d'un camp.

En effet, telle qu'elle est conduite, cette dynamique laisse, pratiquement, peu de place à la neutralité qui n'est pas « tolérée » par les acteurs dominants en ce sens qu'ils laissent entrevoir qu'elle peut s'avérer lourdes de conséquences en termes de coûts à payer, politiquement et économiquement, pour le pays qui l'adopte puisque les dividendes et les pertes qu'il peut connaître sont largement tributaires de ses positions, de son positionnement, voire de son poids et de son apport dans cette dynamique.

Le troisième facteur est propre à des pays comme la Tunisie qui se doivent, dans un jeu dont les grandes lignes se décident au niveau international et dans lequel la prise en considération des intérêts d'un pays et sa capacité à se faire entendre dépendent de ses dotations en facteurs de puissance, de développer leur capacité à avoir la « bonne » lecture de la situation internationale et régionale et à anticiper correctement son évolution probable pour espérer se donner une marge de manœuvre, aussi modeste soit-elle, à défendre autant que possible leurs intérêts, dans un rapport du faible par rapport au fort.

### ***Le pays a aujourd'hui surtout besoin d'un grand dessein national...***

Pour conclure, il convient d'abord de reconnaître que plusieurs des sujets et des questions abordés dans cette réflexion n'ont certainement pas été développés suffisamment pour autoriser leur utilisation dans un exercice d'élaboration et de discussion de scénarios pouvant prendre place lors de la période à venir. A notre décharge, il n'en était point l'objet de celle-ci qui a essayé, à travers ces développements, d'apporter un certain nombre d'éclairages sur les exigences de la prochaine étape et à mieux cerner ses enjeux.

C'est, dans ce cadre, que nous voulons insister, de nouveau, sur l'énormité de la tâche de ceux qui vont avoir à diriger le pays étant donné la multiplicité des dossiers et leur complexité, l'importance quantitative et qualitative des attentes des tunisiens et des tunisiennes, un héritage très lourd et très contraignant sur le plan national et un environnement peu commode sur le plan international.

C'est pour élargir une marge de manœuvre, par conséquent, relativement réduite et une capacité de résolution qui reste à développer qu'il nous semble que ceux qui vont avoir à gérer ont tout intérêt à essayer de construire un consensus fort leur permettant de disposer d'un contexte politique leur donnant la latitude qui se doit :

- pour engager des réformes qui nécessairement vont être coûteuses sur le plan économique et social,
- et pour améliorer leur pouvoir de négociation quant à la préservation des intérêts du pays, sur le plan international, dans un rapport « du faible par rapport au fort ».

Nous avons, également, tenté de mettre en exergue le fait qu'un tel consensus ne pourra se faire sans débattre et sans mettre sur la table les questions ayant trait aux

choix fondamentaux du projet de société qui reste à élaborer et qu'une telle marge de manœuvre ne pourra prendre forme sans une remise en cause fondamentale de la grille d'appréciation et des règles de cooptation des compétences.

Nous avons, de même, essayé d'attirer l'attention sur la nécessité impérieuse pour que ceux qui vont gouverner de convaincre les tunisiens et les tunisiennes qu'ils vont faire de telle sorte que la période à venir va constituer, à la différence de ce qui s'est passé peu ou prou depuis le 14 janvier 2011, véritablement un point d'inflexion pour le pays et de rupture définitive avec l'ancien régime et ses pratiques.

Il est à relever, dans cette perspective, que nous demeurons convaincus que la priorité des priorités est de pouvoir proposer aux tunisiens et aux tunisiennes en tant que communauté nationale un grand dessein pour la concrétisation duquel ils se mobiliseront et duquel la Constitution aurait dû être une émanation.

Un dessein qui fera du respect de la dignité du peuple et de l'individu son credo essentiel, un dessein qui leur permettra d'être fiers d'appartenir à leur pays, un dessein qui fera que les tunisiens et les tunisiennes ne pourront plus se prévaloir ni par leur appartenance régionale ni par leur position sociale mais par leur amour pour leur pays, leur dévouement à sa cause et leur mérite au service de ses intérêts.

Ce sont là autant d'ingrédients pour que la Tunisie se donne les moyens de réussir sa « véritable transition » dans le cadre d'un projet de société qui fera d'un référentiel de valeurs basé sur la fraternité et l'égalité des chances entre les tunisiens et les tunisiennes la quintessence d'une dynamique où ils auront pour principales motivations de construire et de vivre dans une société juste et solidaire, sur le plan national, et d'évoluer en tant que peuple libre et souverain, sur le plan international.

## Notes

---

<sup>1</sup> Voir pour une analyse plus détaillée « Le régime politique en Tunisie de 1957 à 2011 : Eléments de diagnostic et quelques éclairages sur ses dysfonctionnements majeurs », *Réflexion* n.1, CTRS, Octobre 2013.

<sup>2</sup> En l'occurrence l'ex-Président de l'Assemblée Nationale et l'ex-Premier Ministre qui peuvent, d'ailleurs, se prévaloir de figurer parmi les personnes à la longévité politique la plus longue au double plan quantitatif et qualitatif.

<sup>3</sup> Outre la position de Premier Ministre dans l'ancien régime, il a été également Vice-président du RCD pendant plus d'une décennie, deux positions qui à elles seules auraient été suffisantes dans toute logique politique pour qu'il ne soit pas là le 15 Janvier.

<sup>4</sup> Il serait certainement très instructif de revenir sur ce rapport entre la réalité et l'image pour analyser d'une manière détaillée ses conséquences sur le fonctionnement du système mais qui dépasse, bien évidemment, le cadre de cet essai.

<sup>5</sup> A titre illustratif, il est à citer toutes les divergences enregistrées sur le seuil de pauvreté ayant réellement prévalu au cours de la période de l'ancien régime.

<sup>6</sup> Les effets en termes d'intégration de l'économie dans l'économie mondiale, de croissance, d'exportations et de créations d'emploi.

<sup>7</sup> Parmi ces parties, il est à citer les firmes multinationales, les instances internationales, les agences de notation et autres agences spécialisées en matière d'évaluation des risques-pays

<sup>8</sup> Parmi ces discussions, il est à relever, notamment, celles qui ont eu lieu dans le cadre de l'élaboration et de la rédaction de la Constitution.

<sup>9</sup> La conception de ce rôle se doit également de tenir compte des enseignements de ce qui se passe au niveau de la scène internationale, de l'ensemble des effets, positifs et négatifs, du libéralisme économique tel qu'il a été pratiqué maintenant près de vingt ans un peu partout de par le monde, mais aussi et surtout tout en évaluant d'une manière objective l'expérience tunisienne en la matière.

<sup>10</sup> Une discussion au reste très présente depuis quelques années et à laquelle on peut ramener tout ce qui a été discuté ces derniers temps sur la légitimité de l'Assemblée constituante et du Gouvernement provisoire.

<sup>11</sup> Cette dimension a fait l'objet d'une analyse plus approfondie dans l'essai s'intitulant « Eléments de réflexion sur l'évolution de l'environnement international et régional », *Réflexion* n.4, CTRS, Mai 2014.



**Qui sommes-nous ?**

Le *Centre de Tunis de la Réflexion Stratégique* a pour motivation première de participer au développement de *la vision stratégique* dont le pays a besoin, une vision devant lui conférer la capacité d'apprécier d'une manière plus rigoureuse le spectre des possibles qui lui est offert et de fournir aux différents acteurs des éclairages les aidant à rationaliser davantage leurs décisions en tenant, notamment, compte en amont et en aval de leur dimension stratégique.

**La Réflexion du CTRS**

Cette publication propose de nouvelles grilles de lecture et de paradigmes autorisant une meilleure compréhension et une prise en charge plus adaptée des intérêts des parties impliquées dans la prise de décision à différents niveaux. Ce faisant, elle ambitionne de fournir les éléments nécessaires pour une meilleure visibilité et une intelligibilité plus conséquente d'un environnement devenant de plus en plus complexe et plus instable aussi bien sur le plan international que régional.

**A propos de l'auteur**

Sémi Cherif est le président du C.T.R.S. Diplômé de l'Université de Sorbonne (Doctorat d'Economie et Maitrise de Sciences Politiques) ainsi que de l'Institut de Défense Nationale de Tunis, Sémi Cherif possède une riche carrière d'universitaire et de haut cadre dans la fonction publique. Ses champs d'intérêt couvrent un large éventail de thématiques : questions macroéconomiques et sectorielles, politique économique et compétitivité, politique de l'emploi, politique de lutte contre la pauvreté, économie internationale, analyse prospective, stratégie et relations internationales.